

Résultats définitifs de la session 2017 du baccalauréat : 79 % d'une génération est titulaire du baccalauréat

► Avec 732 700 candidats et 643 800 bacheliers, le taux de réussite atteint 87,9 % à la session 2017 : 90,6 % en général, 90,4 % en technologique et 81,5 % en professionnel. Il diminue très légèrement dans la voie technologique, et de façon plus marquée dans les voies générale et professionnelle en recul de près d'un point. La proportion de bacheliers dans une génération fluctue entre 78 % et 79 % depuis quatre sessions. Elle augmente très légèrement cette année (+ 0,3 point), la hausse dans la voie générale étant partiellement compensée par la baisse dans la voie professionnelle. Elle atteint 79,1 % en 2017.

À la session 2017, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire demeure très élevée dans les académies d'Île-de-France, de Corse, de Lyon, de Rennes et de Toulouse. Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat des jeunes de sixième.

En place depuis 2015 dans la voie professionnelle, l'unité facultative de mobilité concerne 3 % des candidats. Elle est plus répandue dans les spécialités autour des métiers de bouche et des services.

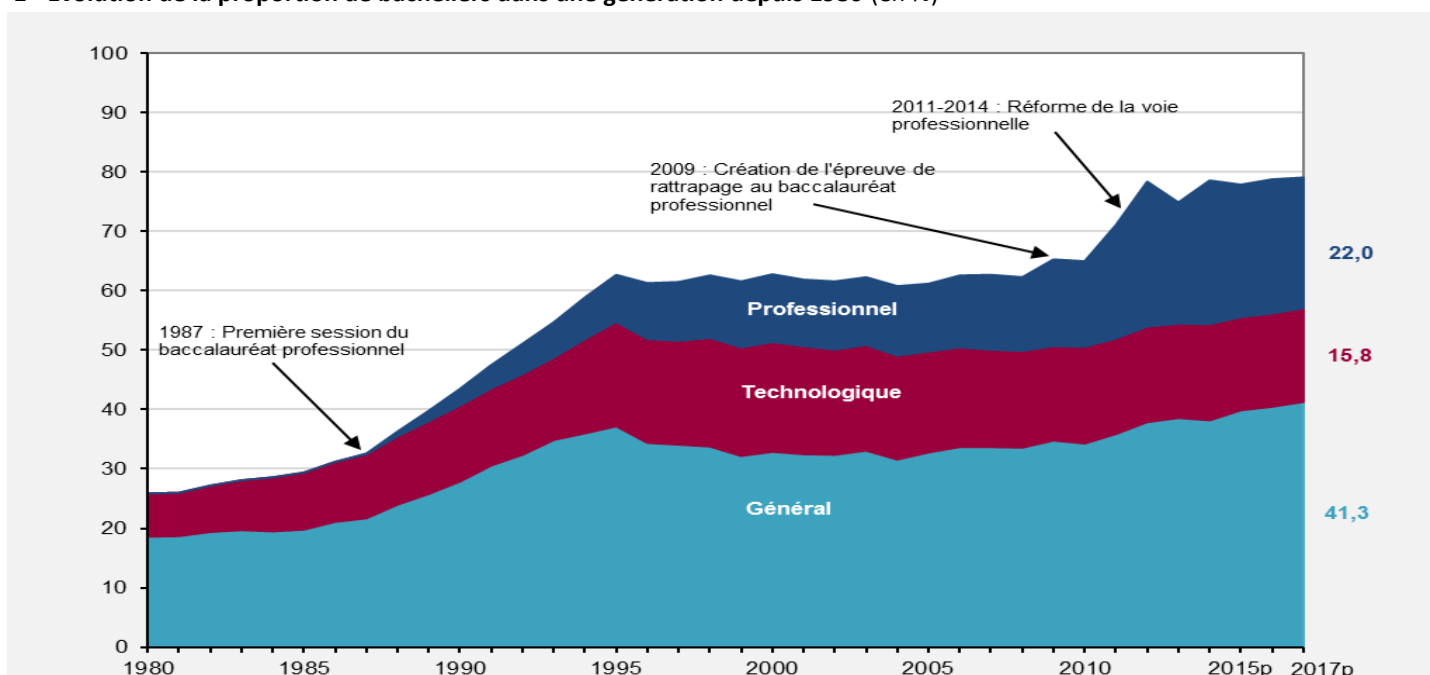
Fanny Thomas - DEPP-B1

► À la session 2017 du baccalauréat, 732 700 candidats se sont présentés, soit 17 500 de plus qu'à la session précédente. Comme entre 2015 et 2016, la hausse est surtout marquée dans la voie générale (+ 15 100), mais l'effectif de la voie technologique progresse également (+ 2 600).

Dans le même temps, la proportion de bacheliers dans une génération augmente très légèrement (+ 0,3 point), la hausse dans la voie générale (+ 0,8 point) étant partiellement compensée par la baisse dans la voie professionnelle (- 0,6 point). À la session 2017 du baccalauréat, 79,1 % d'une génération est titulaire du diplôme. Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que

doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné presque 50 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %. Elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel, puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle (baccalauréat en 3 ans et non plus 4 ans). Après une phase de transition, elle se stabilise aujourd'hui entre 78 % et 79 % ► **figure 1**.

1 - Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980 (en %)



Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine et DOM hors Mayotte ensuite.

Sources : MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean-Safran ; Insee - recensement de la population.

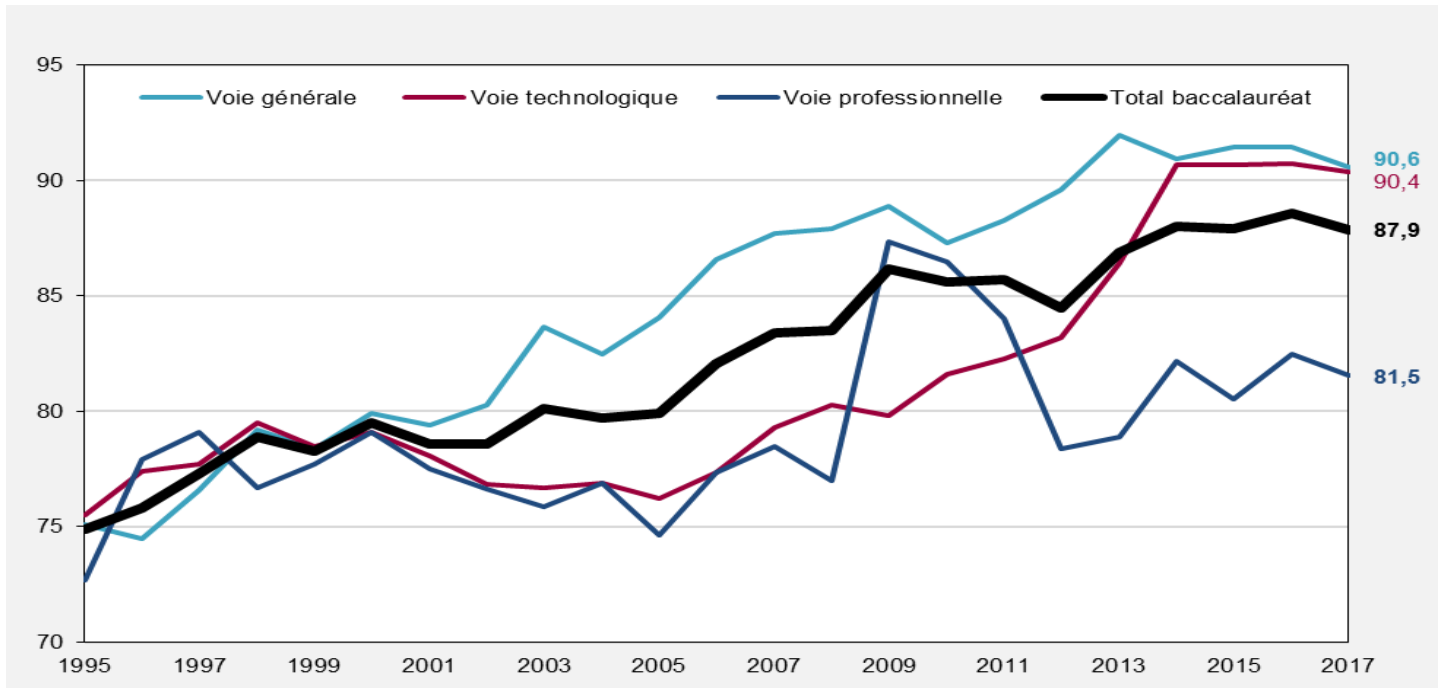
Toutes voies confondues, avec 643 800 bacheliers, le taux de réussite diminue de 0,7 point et atteint 87,9 % à la session 2017. La réussite diminue très légèrement dans la voie technologique (- 0,3 point), et de façon plus marquée dans les voies générale et professionnelle en recul de près d'un point ► **figure 2**.

La quasi-totalité des candidats se présente au baccalauréat sous statut scolaire (94,9 %). Une part notable de candidats de la voie professionnelle le prépare cependant en formation continue ou en apprentissage (11,7 %). Les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels réussissent moins bien l'examen (49,4 % toutes voies confondues) quelle que soit la voie et loin derrière tous les autres candidats.

EN 2017, LES EFFECTIFS DE LA SÉRIE ES AUGMENTENT

Avec 15 100 candidats supplémentaires à la session 2017, la progression de la voie générale entamée en 2012 s'accélère. Elle est imputable pour plus de la moitié à la série ES en 2017 (+ 8 800 candidats) mais la croissance entre 2011 et 2017 repose principalement sur la série S : + 51 200 candidats dans l'ensemble de la voie générale dont 30 300 en série S. Cette dernière représentait 50,6 % de la voie générale en 2011 contre 51,8 % aujourd'hui. L'augmentation de son poids s'est faite au détriment des deux autres séries générales ES et L : dans le même temps, elles n'ont gagné que 20 900 candidats (15 800 en ES et 5 100 en L) ► **figure 3**.

2 - Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995 (en %)



Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.
Source : MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean-Safran.

Réf. : Note d'information, n° 18.03. © DEPP

3 - Résultats du baccalauréat 2017 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents		Admis	Répartition des présents par mention (%)				Taux de réussite (%)		
		Total	Filles (%)		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons
Baccalauréat général	ES	121 638	59,6	108 131	8,3	14,1	23,7	42,8	88,9	90,5	86,6
	L	58 185	79,2	52 618	8,8	15,3	25,0	41,3	90,4	91,4	86,6
	S	192 962	46,6	176 965	17,2	19,0	22,8	32,7	91,7	93,0	90,6
	Toutes séries	372 785	55,9	337 714	13,0	16,9	23,4	37,3	90,6	91,8	89,1
Baccalauréat technologique	STI2D	32 424	7,0	29 678	3,3	14,5	30,6	43,1	91,5	92,9	91,4
	STL	8 439	57,5	7 722	3,8	14,5	30,0	43,2	91,5	92,8	89,8
	STAV	5 235	47,3	4 623	0,7	6,0	24,2	57,4	88,3	87,0	89,5
	STMG	66 724	51,0	59 278	1,5	9,5	28,5	49,3	88,8	90,9	86,7
	ST2S	23 255	88,3	21 392	2,4	12,4	30,4	46,8	92,0	92,6	87,3
	STD2A	3 219	76,9	3 102	9,1	22,6	33,3	31,4	96,4	97,1	93,8
	TMD	317	57,4	310	17,0	26,2	34,7	19,9	97,8	98,9	96,3
	Hôtellerie	2 544	54,7	2 383	2,6	13,7	30,2	47,2	93,7	94,8	92,4
Toutes séries	142 157	48,0	128 488	2,4	11,7	29,4	46,9	90,4	91,8	89,1	
Baccalauréat professionnel	Production	100 276	14,5	79 467	1,8	9,6	25,6	42,2	79,2	83,7	78,5
	Services	117 478	67,8	98 103	1,4	10,5	29,6	42,0	83,5	85,3	79,6
	Tous secteurs	217 754	43,2	177 570	1,6	10,1	27,7	42,1	81,5	85,1	78,9
Total baccalauréat	732 696	50,6	643 772	7,5	13,9	25,9	40,6	87,9	90,1	85,6	

Champ : France métropolitaine et DOM.
Source : MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean-Safran.

Réf. : Note d'information, n° 18.03. © DEPP

Dans la voie générale, la réussite est en baisse de 0,9 point à la session 2017, mais elle reste la plus élevée des trois voies. Cette baisse est surtout notable dans la série ES qui perd 2,3 points et repasse sous la barre des 90 %. La série L perd 0,8 point et seule la série S reste stable par rapport à 2016. Mais l'augmentation du nombre de candidats est suffisamment importante pour conduire à la progression du nombre total de bacheliers généraux : + 10 600 depuis 2016 dont 5 200 en série ES. Corrélativement, la proportion de bacheliers généraux dans une génération passe de 40,5 % en 2016 à 41,3 % en 2017 (+ 0,8 point).

La baisse de la réussite s'accompagne d'une moindre proportion de mentions « Bien » et « Assez bien » : elles ont été attribuées à 40,3 % des présents à la session 2017, contre 42,6 % l'année précédente. Malgré tout, les bacheliers généraux obtiennent plus que tous les autres leur diplôme avec mention « Bien » ou « Très bien ».

L'ACCÈS AU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE EST STABLE DEPUIS 2015

Les effectifs de candidats de la voie technologique continuent d'augmenter légèrement à la session 2017 : + 2 600 candidats dont 1 500 en STI2D. Cette évolution entamée en 2016 contraste avec la période 2004-2015 pendant laquelle la voie technologique a perdu 50 000 candidats, surtout dans les séries qui correspondent aujourd'hui à STMG et STI2D. À la session 2017, toutes les séries progressent sauf STMG en très léger recul et STAV stable. La série STMG reste la plus nombreuse, suivie par STI2D et ST2S. À elles trois, elles représentent plus de 86 % des candidats de la voie technologique à la session 2017.

Le taux de réussite de la voie technologique est stable depuis 2014. Il avait nettement progressé entre 2005 et 2014. Les résultats à la session de 2017 sont globalement très proches de ceux de 2016 (- 0,3 point), mais la part de candidats reçus sans mention baisse (- 1,5 point) au profit de ceux qui obtiennent une mention (+ 1,2 point) et surtout une mention « Assez bien ». La réussite est la plus importante dans les séries artistiques STD2A et TMD et en Hôtellerie, le taux étant proche voire supérieur à 95 %. Les candidats des séries artistiques ont même plus souvent une mention « Bien » ou « Très bien » que dans la voie générale. Dans les autres séries technologiques, le taux de réussite ne dépasse pas 92 %.

La faible baisse du taux de réussite au baccalauréat technologique combinée à la légère augmentation du nombre de candidats conduit à une proportion de bacheliers technologiques dans une génération en 2017 proche de celle de 2016 : 15,8 %.

LA PROPORTION DE BACHELIERS PROFESSIONNELS DANS UNE GÉNÉRATION RESTE PROCHE DE 22 % DEPUIS 2015

Après une période marquée par de fortes variations entre 2011 et 2015, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel diminue faiblement depuis la session 2016 (- 1 600 candidats entre 2015 et 2017). La baisse porte principalement sur les candidats en apprentissage et en formation continue. Leur poids au sein de la voie professionnelle passe de 13,0 % en 2015 à 11,7 % en 2017.

Avec 53,9 % des candidats de la voie professionnelle, le secteur des services est majoritaire alors que beaucoup plus de spécialités sont proposées dans le secteur de la production : 80 sur 107. La moitié des candidats se concentrent dans 7 spécialités : « Électrotechnique, énergie, équipements communicants » et « Systèmes électroniques numériques » dans le secteur de la production, et « Gestion-administration », « Commerce », « Accompagnement, soins et services à la

personne en structure », « Services aux personnes et aux territoires » et « Accueil-relation clients et usagers » dans les services.

Après une hausse de 2 points à la session 2016, la réussite de la voie professionnelle est en recul d'un point à la session 2017. Le taux passe de 82,5 % en 2016 à 81,5 % en 2017. Il fluctue entre 80,5 % et 82,5 % depuis la session 2014.

La proportion de bacheliers dans une génération baisse alors de 0,6 point entre 2016 et 2017. Elle reste proche de 22 % depuis 2015, après la forte progression due à la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans à partir de 2011.

DANS TOUTES LES ACADÉMIES, LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE SONT PRÉPONDÉRANTES DANS L'ACCÈS AU BACCALAURÉAT DES JEUNES DE SIXIÈME

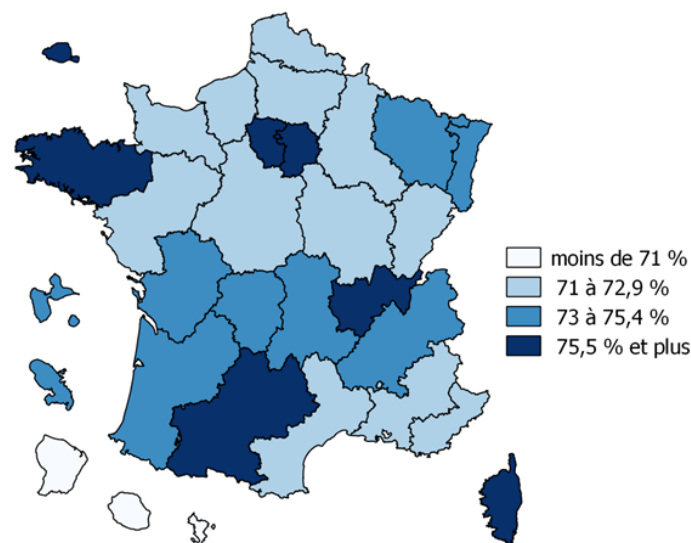
L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième s'étend de 53,7 % en Guyane à 82,4 % à Versailles à la session 2016. Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose surtout sur le statut scolaire, et principalement sur les voies générale et technologique, très peu *via* l'apprentissage. Les académies de Besançon, Caen, Dijon, Nantes, Orléans-Tours et Strasbourg se distinguent des autres par un apprentissage un peu plus important.

Les académies de Paris, de Versailles et de Corse font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est globalement la plus forte à la session 2017. Les voies générale et technologique y sont aussi largement prépondérantes et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse un peu plus dans les académies de Créteil et de Lyon. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Rennes et de Toulouse repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique ► **figure 4**.

À l'opposé, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus faible dans les académies de Guyane, de Mayotte et de La Réunion.

Entre 2016 et 2017, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire augmente dans moins de la

4 - Espérance d'obtenir le baccalauréat sous statut scolaire pour un élève de sixième par académie - Session 2017



Source : MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean-Safran-Scolarité.
Réf. : Note d'information, n° 18.03. © DEPP

moitié des académies. La baisse, qui concerne la majorité des académies, est plus marquée que la hausse. Que l'évolution globale soit positive ou négative, la voie professionnelle est à la baisse dans presque toutes les académies (sauf Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Dijon, Guyane, Montpellier et Poitiers).

L'UNITÉ FACULTATIVE DE MOBILITÉ EST PRINCIPALEMENT PRÉSENTÉE PAR LES CANDIDATS DES SPÉCIALITÉS AUTOUR DES MÉTIERS DE BOUCHE ET DES SERVICES

Depuis la session 2015, certains candidats de la voie professionnelle peuvent présenter une unité facultative de mobilité. Elle permet aux candidats qui le souhaitent, de réaliser une partie de leur stage en entreprise dans un pays européen. Une évaluation notée permet à ceux qui obtiennent la moyenne de se voir attribuer l'attestation EuroMobipro jointe au diplôme du baccalauréat. Cette épreuve s'adresse aux candidats scolaires de l'enseignement public et privé sous contrat, aux apprentis en CFA et sections d'apprentissage habilités, et aux candidats de la formation continue publique.

L'épreuve de mobilité est en constante progression depuis sa création en 2015 : 6 600 candidats s'y sont inscrits à la session 2017, soit 3,4 % des candidats de la voie professionnelle. Les candidats de la voie professionnelle se tournent plus souvent vers l'unité facultative de mobilité lorsqu'ils sont sous statut scolaire (3,9 %) que les apprentis (1,5 %) ou les candidats de la formation continue (0,3 %). Cette proportion atteint près de 17 % dans les spécialités « Cuisine » et « Commercialisation et services en restauration » et plus de 11 % en « Boulanger-Pâtissier ». Dans une moindre mesure, les candidats des spécialités « Transport », « Commerce », « Vente » et « Accueil-relation avec les clients et usagers » saisissent eux aussi cette possibilité plus fréquemment que les autres candidats (autour de 5 %).

Peu de candidats de la voie professionnelle sont en section européenne (3,5 %), mais 42 % d'entre eux sont inscrits à l'épreuve de mobilité contre 2 % des autres candidats de la voie professionnelle.

Comme on l'observe classiquement pour la plupart des épreuves facultatives, les candidats qui choisissent de s'inscrire à l'épreuve de mobilité sont d'un niveau scolaire plus élevé que les autres. Ils ont des résultats aux épreuves obligatoires en moyenne supérieurs de plus d'un point à ceux des candidats qui choisissent de ne pas présenter cette épreuve. Alors que le taux de réussite global à l'issue du premier groupe d'épreuves est de 74,6 %, 87,9 % des candidats inscrits à l'épreuve de mobilité ont déjà la moyenne à l'examen sans compter la ou les épreuves facultatives.

Alors qu'à la première session en 2015, moins des deux tiers des candidats à l'unité facultative de mobilité avaient validé leur épreuve, le pourcentage dépasse largement 80 % depuis 2016 (88,5 % en 2017). En moyenne, cette épreuve apporte 5 points au total des points des épreuves à la session 2017.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'information 18.03
est en ligne sur
education.gouv.fr/statistiques

- THOMAS F., « Résultats définitifs de la session 2016 du baccalauréat : stabilité de la réussite dans les voies générale et technologique, progression dans la voie professionnelle », Note d'information, n° 17.05, MENESR-DEPP, mars 2017.

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, RERS édition 2017, MEN-MESRI-DEPP, p. 224-231, 374-375.

- Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

Sources et définitions

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee. La base en vigueur en mars 2017 a été utilisée ici. Elle permet de calculer des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2015, 2016 et 2017, et définitive pour les sessions antérieures.

Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième

Elle donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Pour chaque niveau, on calcule le taux intermédiaire d'accès au niveau supérieur. Les taux intermédiaires sont multipliés entre eux pour donner les trois composantes de l'indicateur – général et technologique scolaire, professionnel scolaire et professionnel par apprentissage – dont la somme est l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième. Les résultats relatifs à la session 2016 sont

disponibles pour la voie scolaire et l'apprentissage, ceux de la session 2017 seulement pour la voie scolaire.

Séries technologiques

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion.
STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués.
STL : sciences et technologies de laboratoire.
ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.
TMD : techniques de la musique et de la danse.
Hôtellerie.
STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Nomenclature des spécialités de formation

Les spécialités de formation représentent le niveau le plus fin de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994). Elles sont constituées en 93 groupes de spécialités. Les groupes de spécialités sont eux-mêmes regroupés en 17 domaines de spécialités. Et les domaines de spécialités sont rassemblés en quatre secteurs : disciplinaire, technico-professionnel de la production, technico-professionnel des services, développement personnel. Les spécialités de formation de la voie professionnelle appartiennent aux secteurs technico-professionnels de la production et des services. Les séries technologiques appartiennent à ces deux secteurs ainsi qu'au disciplinaire. Et les séries générales sont toutes dans le secteur disciplinaire.